

Un projet de création d'un lieu de rencontre et de culture au coeur de Versoix

Signé VRAC



1	Bande annonce	2
2	Le nouveau CinéVersoix	3
3	Les Ateliers en vrac	5
4	Le Bistrot-café culturel	7
5	La Coopérative	8
6	Au cœur de Versoix	9
7	Les acteurs	11

illustration tirée de l'étude de faisabilité DeLaMa



1 -Bande annonce du projet VRAC

«Tous les arts contribuent à l'art le plus grand, l'art de vivre.» (Berthold Brecht)

L'objectif du VRAC est de «réunir tous les éléments en vue de la création d'un lieu culturel au cœur de Versoix ».

Il n'est pas un quartier, un village, une ville, en Suisse romande ou ailleurs, qui ne rêve de créer en son centre un espace convivial avec des aménagements et des structures propices à l'échange, à la communication, au mieux vivre ensemble. Versoix n'échappe pas à cette recherche de qualité de vie collective. Versoix grandit, se développe et devient un pôle régional d'importance avec plus de dix mille habitants.

Versoix est partagée entre quartiers de village, aires de villas, ensemble d'immeubles et zones d'activités économiques. Versoix s'étire, mais Versoix a aussi besoin de resserrer les liens sociaux de ses habitants, de se retrouver en un centre fédérateur, catalyseur d'énergies et de désirs.

Une idée à la taille d'une ville

L'aménagement prochain du secteur de la gare, en plein cœur de Versoix, se devrait d'intégrer une structure de rencontre à vocation culturelle et sociale. C'est une occasion inespérée que de pouvoir penser un projet d'envergure, utile pour les décennies à venir, un lieu pluriculturel et multigénérationnel, favorisant la rencontre autour d'activités pour mieux résister à la tendance de « marchandisation » de la société et de ses effets (violence, exclusion, intolérance, isolement). Cette opportunité ne se représentera pas de sitôt et il convient de montrer un certain esprit visionnaire pour le futur de notre cité, à long terme.

La Rencontre d'abord :

Quoi de mieux qu'un bistrot sympa, accueillant, animé, sur un lieu de passage (entre la Coop et la Migros, entre la Poste, la Gare), avec sa terrasse s'ouvrant sur une esplanade avec échappée vers le lac ?

Un bistrot pouvant aussi servir de restaurant scolaire à midi.

Un bistrot qui sait aussi créer l'événement en collaboration avec les autres partenaires des lieux. L'événement pourrait aussi être la découverte des personnalités étonnantes qui vivent à Versoix ou ailleurs.

La Culture ensuite :

S'il est un Art rassembleur , c'est bien le 7^{ème} ! Le cinéma s'adresse à toutes les populations, il propose une ouverture indéniable sur le monde, c'est un creuset de réflexion, d'identification, de partage d'émotions et de

sensibilités qui n'a pas son pareil pour plusieurs années encore.

A Versoix, l'aula des Colombières reste une « salle d'école » avec son confort rudimentaire et les jeunes s'en vont vers les cinémas de Genève avec les risques ressentis par nombre de parents.

Etendre la programmation cinématographique n'est pas pensable sans salle(s) adéquate(s).

Par ailleurs, Versoix foisonne de groupements culturels – Ecole & Quartier depuis 30 ans et son Cinéclub, la Bibliothèque, le Patrimoine, l'ex GAAV, Les Caves – qui, chacun à sa mesure, contribuent à une animation locale de qualité. Chacun manque de locaux pour répondre à une demande croissante.

L'expression artistique, est toujours le parent pauvre, les locaux manquent, tant pour les artistes et la formation artistique que pour les expositions. Les succès des cours d'EQV et des (trop) petites galeries locales attestent, si besoin est, de l'intérêt du public pour les beaux-arts à Versoix.

L'idée du VRAC est de regrouper en un même lieu ces trois aspects (au moins) de la vie culturelle, en créant des synergies : rencontre (bistrot) – arts (expositions, ateliers d'arts) – cinéma, autant de prétextes d'échanges, au cœur de la cité, sur un lieu de passage obligé, avec de bonnes possibilités de circulation piétonne et de stationnement.

Bien sûr un tel lieu, s'il est suffisamment dimensionné, pourrait idéalement aussi accueillir la Bibliothèque, la télévision et la presse locale, un espace pour les jeunes, des salles de cours, de danse ou de réunion pour les associations locales et, pourquoi pas, ... un bowling !

Il n'est pas question de centraliser la culture à Versoix mais d'offrir un point de ralliement et de compenser les insuffisances d'équipements culturels.

Dans les chapitres suivants, nous reviendrons sur chacune de ces trois composantes et sur des propositions de fonctionnement coopératif.



2 -Le nouveau CinéVersoix

La classique exploitation cinématographique en milieu péri-urbain doit affirmer sa singularité face au développement des multiplexes et du «home movie». Selon des études dans les pays voisins où les multiplexes sont déjà bien implantés, seuls les cinémas qui ont mis en place des politiques dynamiques de programmation et d'animation, ont pu fidéliser, voire même augmenter, leur audience. Ces cinémas, disposant d'une à trois salles au maximum, ont donc donné une identité forte en termes de qualité, de convivialité et de diversité de la programmation. Dans le même temps, les différentes études menées notamment en France, relèvent que, sans une modernisation de leur équipement, il aurait été impossible à ces salles de survivre à l'heure de la surenchère technologique, à la fois dans les mégaplexes et au domicile du simple quidam.

Le projet d'une nouvelle animation cinématographique au CinéVersoix s'inspire non seulement de ces nouvelles données mais aussi d'expériences actuelles menées dans diverses localités de Suisse romande (ex: La Chaux-de-fonds, Tramelan, Cossonay, Moutier, Ste-Croix, Bex, Aubonne). Ces expériences montrent que la population, loin d'être seulement attirée par les mégaplexes et les activités culturelles des grandes agglomérations, recherche aussi des loisirs de plus grande proximité et de convivialité.

2.1- Cinéma de quartier : une expérience de bientôt 30 ans !

Unique lieu de cinéma dans un rayon de moins de 10 kilomètres, CinéVersoix représente l'un des nombreux pôles d'animation de la cité.

Il remplit une fonction de cinéma de proximité, fonction renforcée par l'apport de nombreux bénévoles et du soutien d'Ecole et Quartier, du Collège des Colombières, d'associations comme l'Apev et de socio-professionnels de la région.

Dès 1976, Ecole & Quartier avait lancé une activité de Ciné-Club 16mm qui aura formé de nombreux cinéphages et cinéphiles à Versoix. En 1986, le ciné-club devient Cinoche, puis en 1994 il cède la place à CinéVersoix avec un équipement 35mm, grand écran et son dolby.

Ainsi, depuis bientôt 30 ans, des milliers de versoisien et leurs voisins, de toutes générations, se sont ainsi rencontrés autour d'une programmation éclectique qui fait la part belle aux succès récents et aux films pour familles. CinéVersoix répond à un besoin de cinéma de qualité, autrement dit un cinéma de quartier.

2.2- Cinéma de référence : un public acquis

En quelques années, CinéVersoix a su gagner une notoriété régionale, voire même cantonale* à travers son programme de qualité pour enfants, le CinéPrim's. *(le DIP vient notamment de mandater CinéVersoix pour programmer et coordonner l'opération Ciné-Fête destinée aux enfants du canton entre le 20 et le 23 décembre 2004)

Les initiants du projet entendent poursuivre dans ce sens en donnant au nouveau CinéVersoix une identité forte de cinéma consacré également au jeune public. En plus des séances - augmentées - du CinéPrim's, le projet prévoit d'une part une programmation en direction des écoles et collèges de la région, d'autre part des projections publiques axées sur les passions d'enfants, les films animaliers et d'autres films qui participent de l'éveil du regard du jeune spectateur.

Par ailleurs, les différentes collaborations avec des festivals et d'autres cinémas genevois, également avec Ciné-Plage à la Maison de la Grève à Versoix même, ont donné à CinéVersoix un label de qualité et d'exigence culturelle, essentiellement autour des films de contrées éloignées, d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie.

Miroir de la société mais aussi projection des aspirations et des rêves de cette même société, le cinéma montré à Versoix doit refléter cette pluralité artistique, cette diversité des genres et des cultures, qui correspond d'ailleurs à la mosaïque culturelle et sociale de Versoix et de sa région.

2.3- Une programmation singulière et plurielle

La programmation telle que la conçoivent les initiants du projet sera donc généraliste avec un accent clairement affiché pour le cinéma ludique et intelligent destiné aux enfants et aux adultes restés ouverts à leur propre capacité d'étonnement et de curiosité. Le nouveau CinéVersoix répondra non seulement à un besoin croissant du public - à la recherche de films de qualité à tous les niveaux, du contenu à la forme - mais aussi à l'exigence de contribuer à cette nécessaire éducation à l'image qui permet aux jeunes générations notamment d'aiguiser leur sens critique, leur curiosité et leur désir d'œuvres différentes.

Il semble évident que ce cinéma pourra trouver sa place dans cette niche commerciale de films de qualité, à l'instar des trois salles du Scala sur la rive gauche.



2.4- Deux salles de ciné pour tous

Le projet du nouveau CinéVersoix est de favoriser en ce sens tout partenariat avec d'autres salles de la région, avec les milieux industriels et commerçants de la région versoisienne, avec toute institution et toutes les associations locales. Lieu de loisir et de culture, le nouveau CinéVersoix remplit une mission de service public et se doit donc d'être au service de l'ensemble de la population.

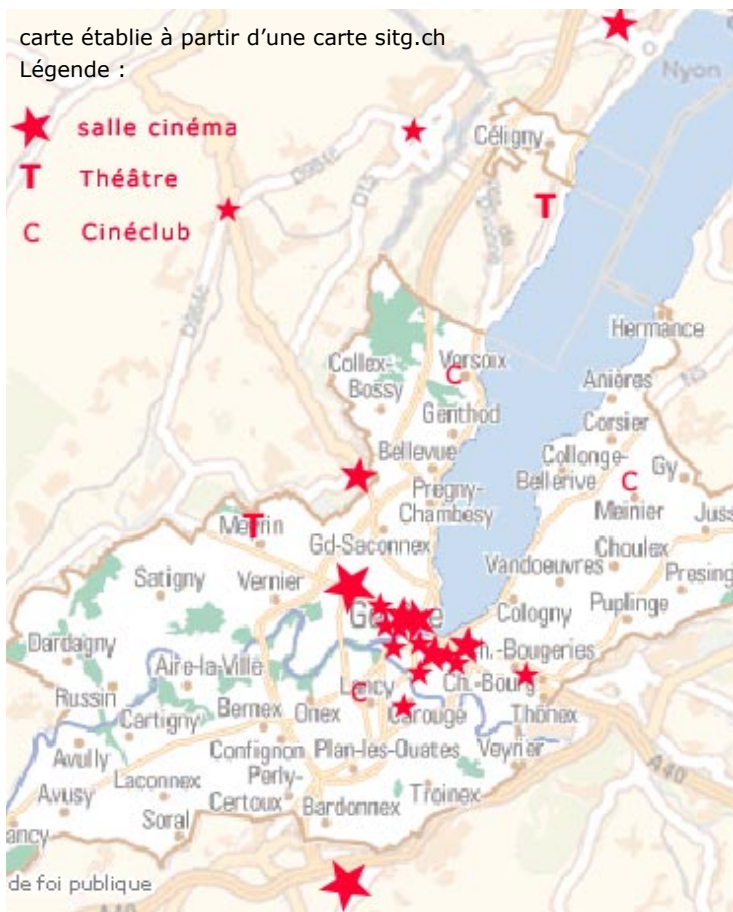
Une politique de prix attractifs pour les résidents devrait également favoriser ces objectifs.

C'est le sens de l'idée qui mûrit depuis plus de cinq ans au sein de l'équipe de CinéVersoix : travailler avec un outil plus performant et offrant davantage de souplesse et de confort pour atteindre un plus large public :

L'exploitation d'une salle unique rencontre aujourd'hui des difficultés de rentabilité. Les distributeurs traitent plus facilement avec des exploitants de deux à plusieurs salles. La configuration de deux salles permet en effet davantage de souplesse, avec une réponse plus rapide à des opportunités de location de films porteurs, tout en laissant à l'affiche de la petite salle un film qui garde encore un potentiel de public. Avec deux salles, on répond à la fois aux demandes des distributeurs et du public (jeunes et adultes). Deux types de partenaires qu'il faut à tout prix fidéliser. Par ailleurs, deux salles permettent une programmation diversifiée : dans la grande salle, des films dits grand public, dans la petite, des films de découverte.

- Une salle de 150-180 places avec une quinzaine de projections hebdomadaires, dont 5 pour les enfants.
- Une salle de 60-80 places avec une douzaine de projections par semaine
- Programmation et animations dans le même esprit que CinéVersoix actuellement.
- Lancement à terme d'un festival régional sur le thème de l'enfance et de la jeunesse
- Projections scolaires et projections pour des groupements et des particuliers.
- La salle pourrait également servir pour des débats-conférences avec matériel audiovisuel ad hoc (vidéo, vision-conférence).

De tous les témoignages récoltés par les animateurs de CinéVersoix, hormis l'actualité et la qualité des films programmés, figure en bonne place l'accès facile avec une offre intéressante de stationnement pour les véhicules privés. Nul doute que deux salles de cinéma devraient attirer des spectateurs de la région genevoise. La proximité du «RER», des transports publics genevois et du parking souterrain prévu, constitue également un atout de taille.



Par rapport au bassin de population entre Nyon et Genève, un cinéma de qualité, à Versoix, avec une programmation bien ciblée, aurait toute sa place et de fortes chances de succès. Coppet a son théâtre, pourquoi Versoix ne retrouverait-elle pas son cinéma ?

3 -Ateliers en vrac

Lieu d'échanges et de savoirs.

Les ateliers participent à la dynamique culturelle du centre en développant un lieu d'échanges et de savoirs autour des arts visuels et plastiques.

Ils sont un lieu de communication mettant en rapport des personnes, des générations, des groupes particuliers, etc., avec une idée d'intégration sociale et donc des prestations pour tous à des prix en rapport.

3.1 Locaux :

2 pièces contiguës (un total d'environ 120 m²) et séparées par une paroi mobile (exemple Lachenal, grande salle du bas). Les meubles sont mobiles, déplaçables. Tables, armoires de rangement

La grille d'horaires des diverses propositions tient compte des autres lieux, cinéma et restaurant.

La présentation d'artistes ou d'activités lors des stages en ateliers permet une approche plus approfondie de techniques ou de matériaux et propose aussi bien une initiation au sens artistique qu'un perfectionnement pour les plus initiés.

Des conférences et des présentations peuvent compléter cette approche : la galerie « Art & Cadres » a eu un énorme succès lors de sa présentation sur l'art aborigène.

Pour favoriser l'implication du public, il faut faire des ateliers un lieu convivial et dynamique tout en étant à l'écoute de ses demandes.

Les ateliers encouragent les initiatives des personnes désireuses de créer des groupes autour de thèmes artistiques, culturels ou d'échanges de savoirs, par exemple sous forme de concours.

En s'associant à d'autres groupements, les propositions culturelles du VRAC pourraient être encore plus variées. De même la participation de personnes de Versoix et sa région (artistes, artisans, commerçants, associations, industries.....) à des activités, expositions ou thèmes spécifiques contribue-t-elle à une meilleure connaissance de la vie régionale et de ses habitants. Elle est également une stimulation aux échanges, à la communication, et une source d'intégration dans notre société.

Enfin, les ateliers participent à former entre Versoix et les communes voisines un réseau d'activités permettant une vie culturelle et sociale encore plus riche et en rapport avec l'évolution de la région.

Le VRAC peut renforcer les liens entre les différents acteurs de la vie culturelle et on peut rêver d'une coordination et d'une information plus harmonieuses et représentatives des multiples propositions offertes à la population de la rive droite.

3.2 Ateliers en VRAC. Projet de programmation

Les stages s'adressent à tous les âges, suivant le domaine proposé, du parent-enfant dès 3 ans au sénior pour des activités dans des tranches d'heures plus particulières, qui permettent la meilleure occupation des locaux. Des stages seront aussi proposés le soir et le week-end.

Stages artistes

Les ateliers accueillent des artistes ou des professionnels qui animent des stages autour de matériaux ou de techniques. L'accent est mis sur la spécificité de l'artiste. Celui-ci peut, en parallèle, présenter ses œuvres.

Stages thèmes

Les ateliers proposent aussi des stages autour de thèmes saisonniers, communaux, festifs, donnés par une personne qualifiée ou spécialisée dans le domaine présenté. Par exemple : Fête du bonhomme-hiver, thème en rapport avec le cinéma, l'humanitaire, etc...

Activités 16 – 18 h. – Activités vacances

Pour les enfants, les ateliers organisent ponctuellement, pendant les jours scolaires et pendant les vacances, un accueil avec goûter ainsi qu'une activité autour des cinq sens : cuisine, jardinage, parfums, couleurs, histoires ...

Prolongement et complément de ce qui se fait à EQV, ces formules de stages offriront une souplesse supplémentaire à l'offre artistique régionale.



illustration tirée du site www.kunstraume.ch (Zermatt)

3.3 Lieu d'exposition :

Le manque de surfaces d'accrochage suffisamment vastes et largement ouvertes au public fait actuellement défaut. Les accrochages se feront sur les murs des ateliers ainsi que sur ceux du foyer, du bistrot ou tout lieu susceptible de recevoir un tableau en toute sécurité.

Un système d'accrochage simple ainsi que des panneaux mobiles permettent l'installation des expositions.

- Exposition d'un artiste suivi éventuellement par un stage.
- Exposition des participants d'un stage
- Exposition autour de thèmes, de collections, travaux en concours, d'œuvres de particuliers ou de groupes amateurs.

Vernissages :

Les locaux peuvent aussi être mis à disposition à des groupes indépendants pour des ventes et des vernissages par exemple.

4- Le bistrot-café culturel

Une librairie de la rue de Carouge aménage un restaurant/salon de thé aux côtés de ses rayons de livres dans l'intention de créer davantage de convivialité et un espace d'animation avec des auteurs.

Des jeunes installent tables et chaises style bistrot parisien dans leur paroisse de Plainpalais.

Un bistrot-brocante où tous les objets et meubles sont à vendre.

Ces exemples illustrent une nouvelle tendance forte dans les pratiques de temps libre : prendre le temps de se poser dans un cadre convivial et stimulant, pour se retrouver entre amis connus et/ou se laisser aller au hasard des rencontres. Juxtant un espace de jeux, les mamans pourront y faire une halte bienvenue.

Autrement dit, on retrouve le goût du bistrot, comme lieu de découvertes, endroit de retrouvailles, espace de tous les possibles immédiats, havre de repos, de jeu, de lecture et comme étape de restauration légère.

La mini-enquête menée auprès de quelques cent-cinquante versoisiens confirme la tendance générale : un bistrot-caféteria qui devrait à la fois restaurer, offrir des coins pour des jeux, la lecture, le cybernet, des rendez-vous pour des projets collectifs (réseaux d'échanges et de savoirs), pouvoir se transformer en scènes pour artistes, en pistes de danse, organiser des café-littéraires et philosophiques.

Ce café sera non seulement le trait d'union entre les différentes activités de l'espace culturel, mais aussi et surtout entre les différentes générations et catégories sociales qui le fréquenteront. Il remplira donc un rôle déterminant pour la réussite du projet.

Il devra donc être géré en étroite collaboration avec les responsables du cinéma, des ateliers d'art et de la coopérative. Les responsables du café devront donc investir autant dans l'animation du centre que derrière leurs bars.



illustration tirée de l'étude de faisabilité DeLaMa - août 2004 - p.45

Ce café devra faire preuve d'originalité, tant dans le style d'aménagement que dans les services offerts à la clientèle. On ne viendra pas dans ce café que pour une toile ou un atelier ou une expo. On viendra aussi pour le bistrot, sa cuisine ou ses agapes, pour son animation et son atmosphère.

Une bonne réflexion sur l'aménagement de la forme et du contenu pourra garantir un résultat positif à tous les niveaux. Du fait de la concurrence, mais aussi de l'exigence des utilisateurs, c'est l'originalité et la qualité des produits et des services offerts qui feront la différence.

L'autre atout dont devrait disposer ce café, sera d'être placé dans un lieu central, avec un point de vue sur le lac et une terrasse.

5- La forme juridique future du VRAC :

Une société coopérative

Souhaitant pouvoir associer le plus grand nombre de protagonistes possible, soit le plus grand nombre de particuliers, d'associations, d'entreprises, d'institutions privées et d'autorités publiques et que chacun puisse prétendre avoir participé à la création du VRAC, la forme juridique d'une société coopérative semble la plus appropriée.

Elle dispose d'une part de suffisamment de souplesse autorisant une organisation propre aux objectifs qui seront poursuivis et d'autre part d'un capital de confiance auprès du grand public et des instituts financiers, notamment en raison du fait qu'elle est contrôlée par un organe de révision qui atteste du respect par la coopérative des règles légales. Elle permet une large représentation des autorités locales qui se libèrent ainsi de contraintes d'organisation et de gestion.

Les prestations de la coopérative :

Avec des partenaires financiers, la coopérative aménagerait des locaux mis à disposition par la commune. Elle s'occuperait ensuite de la gestion des murs, attribuerait aux activités des surfaces selon leurs besoins.

La coopérative prélèverait à chacune de ces activités une redevance qu'elle leur fixerait en vue de couvrir toutes les charges financières non couvertes par les apports extérieurs.

La gestion des activités culturelles :

Les activités organisées pour chacune d'elles sous la forme juridique de l'association, seraient responsables du financement de leur budget de fonctionnement et de la poursuite des objectifs culturels.

Ces derniers étant fixés lors de l'assemblée générale de la coopérative et leur poursuite contrôlée par le conseil d'administration dans lequel siègerait au moins un représentant de chacune des associations des différentes activités ainsi que les partenaires financiers.

Une certaine autonomie dans l'organisation des associations serait ainsi préservée tout en garantissant les intérêts de la coopérative qui devra faire face à ses obligations financières.

L'aspect financier : Budget de fonctionnement

Les associations qui animeront les diverses activités se chargeront de financer leur budget de fonctionnement.

Elles seront vraisemblablement mieux à même que la coopérative d'identifier leurs besoins, de les satisfaire et de poursuivre plus efficacement leurs objectifs qui devront impérativement s'inscrire dans ceux fixés par l'assemblée générale de la coopérative.

La gestion des activités par la coopérative pourrait s'inspirer des pratiques du Mâd (Moulin à danse) qui parvient largement à son autofinancement, tout en payant des locations (raisonnables) pour les surfaces.



illustration tirée de l'étude de faisabilité DeLaMa - août 2004 - p.44

6- Au cœur de Versoix

Suite à la publication en 2004 de l'étude de faisabilité du secteur de la gare et sur le conseil de membres des autorités de la ville de Versoix, le VRAC a actualisé son projet pour « l'incarner » dans le futur bâtiment prévu en face de la gare, au-dessus d'un vaste parking souterrain, sur des terrains appartenant à la Commune de Versoix et à l'Etat de Genève.

Selon les gabarits publiés dans l'étude de faisabilité, nous avons risqué une étude volontairement sommaire afin de vérifier la possibilité d'intégration des activités de base composant ce projet minimum, ainsi que leur articulation, dans les volumes prévus.

En résumé : estimation des surfaces

- un hall d'entrée 100 m²
- un bistrot 110 à 230 m²
et ses annexes s'ouvrant sur une terrasse (la place)
- Espace exposition, « foyer » : 120 à 240 m²
- services (dépôts, toilettes...)..... 90 m²
- 2 salles Ateliers Arts : 120 m²
- 2 salles de cinéma : 150 et 60 places :190 et 80 m²

La circulation entre ces lieux est à étudier avec un soin particulier pour favoriser la convivialité.

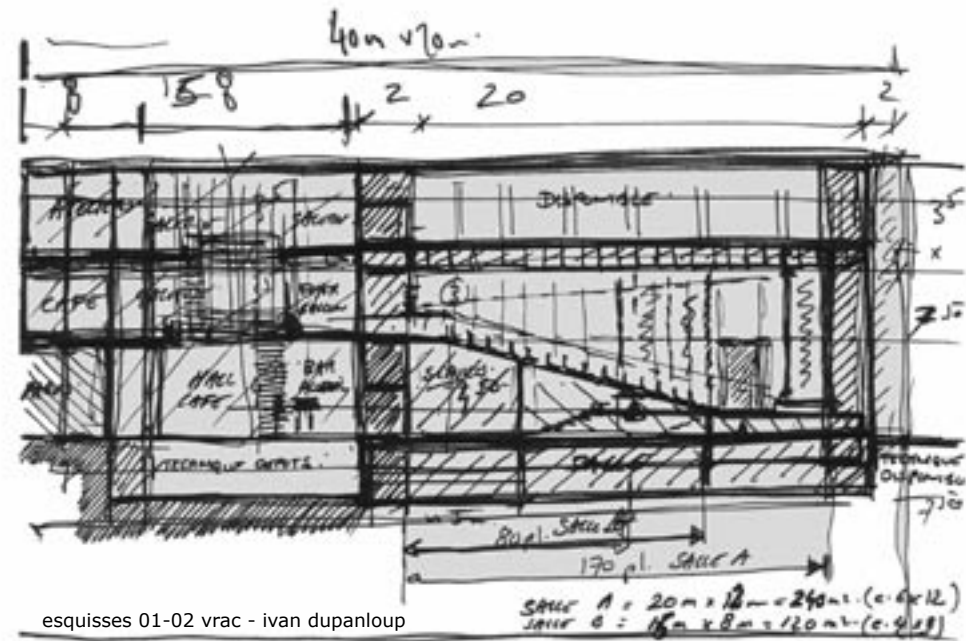
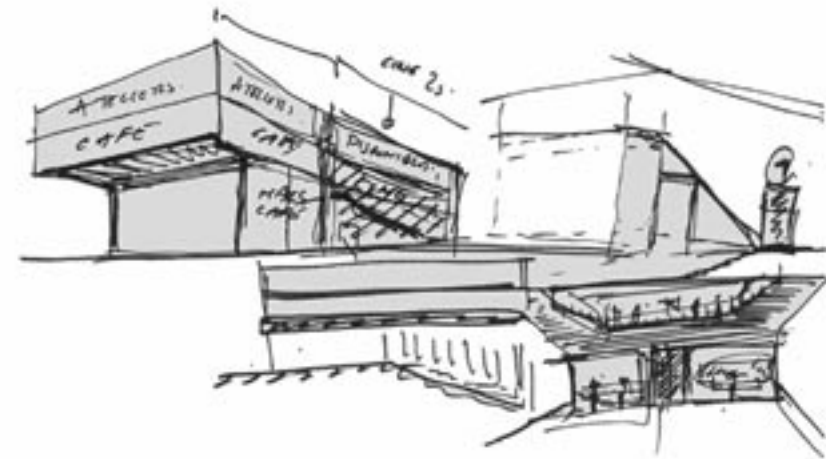
Extensions possibles :

- Salles de cours (EQV) et de réunion pour les associations
- Salle de danse (cours et soirées dansantes) genre Moulin à Danses
- Espace média (téléversoix, versoix-région, cyber-espace)
- Espace ados
- Bibliothèque, ludothèque
- Salle de jeux (genre bowling)

A défaut de ces extensions, la surface restante pourrait être affectée à des bureaux et locaux commerciaux.

Les architectes du Vrac ont proposé (à titre gracieux) quelques esquisses qui ne sont là **que pour illustrer ce que pourrait être ce lieu** et donner quelques éléments numériques à notre réflexion.

vrac esquisse octobre 2004



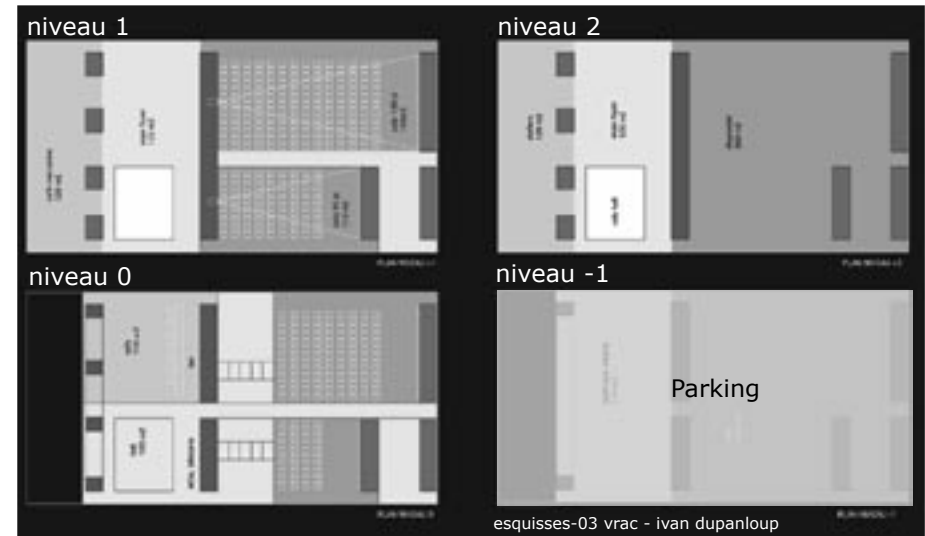
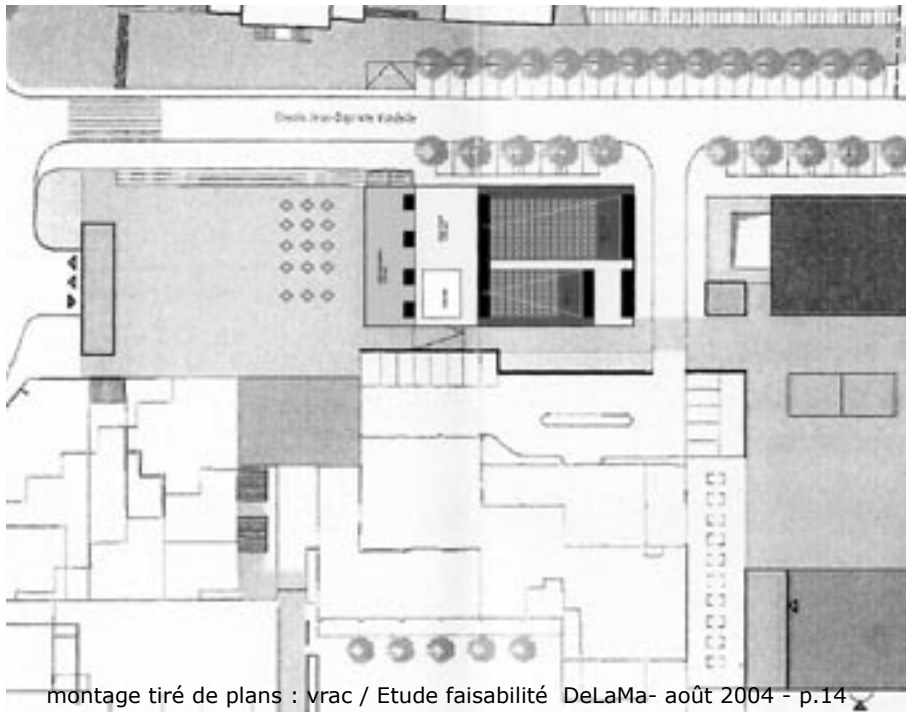
esquisses 01-02 vrac - ivan dupanloup

Conclusion de l'esquisse des architectes vrac :

«... Il semble donc qu'au terme de cette première esquisse, ce projet puisse s'accorder pleinement aux objectifs du rapport final d'étude de faisabilité d'une part, et aux besoins nécessaires à l'exploitation par le vrac de ses activités. Cette première estimation des surfaces nécessaires au fonctionnement du vrac montre donc que ses activités en termes d'occupation volumétrique devraient pouvoir prendre corps dans le volume proposé.

Il s'agira maintenant d'évaluer les coûts et les rapports entre les activités du vrac et le surplus de surfaces qui pourrait être alloué à d'autres activités, en sachant que le dispositif permet une souplesse relative dans l'adaptation des surfaces exploitables. A ce stade et sur le même schéma, sans rompre l'équilibre des proportions, il est bien sûr possible de « jouer » sur les limites des différentes entités de programme ainsi que sur une répartition différente entre les niveaux.

Cette esquisse devrait donc permettre une première évaluation critique des besoins et pourra servir de base concrète de réflexion pour l'affinement du projet.» (Ivan Dupanloup)



En l'état, il n'y a pas lieu d'avancer de proposition architecturale plus précise.

Conclusion

Complétant heureusement et harmonieusement les projets de place publique, d'hôtel, d'EMS, de crèche, de centre commercial, les nombreux locaux pour bureaux et commerces prévus sur les autres parcelles du secteur de la gare, ce nouveau « centre culturel versoisien » permettra à la ville de Versoix de disposer enfin d'un « forum » à la taille de ses ambitions et de son dynamisme pour les décennies à venir.

Le VRAC suggère la prise en compte, par les autorités, de ces propositions dans l'affectation du futur bâtiment de la place de la gare et souhaite être associé à la suite de la réflexion sur cet objet.

Une telle réalisation pourra peut-être voir le jour, si une volonté commune se dégage pour profiter de cette occasion unique de donner « de la vie au cœur de Versoix et encore plus de cœur à la vie de ses habitants » !

7- Les auteurs :

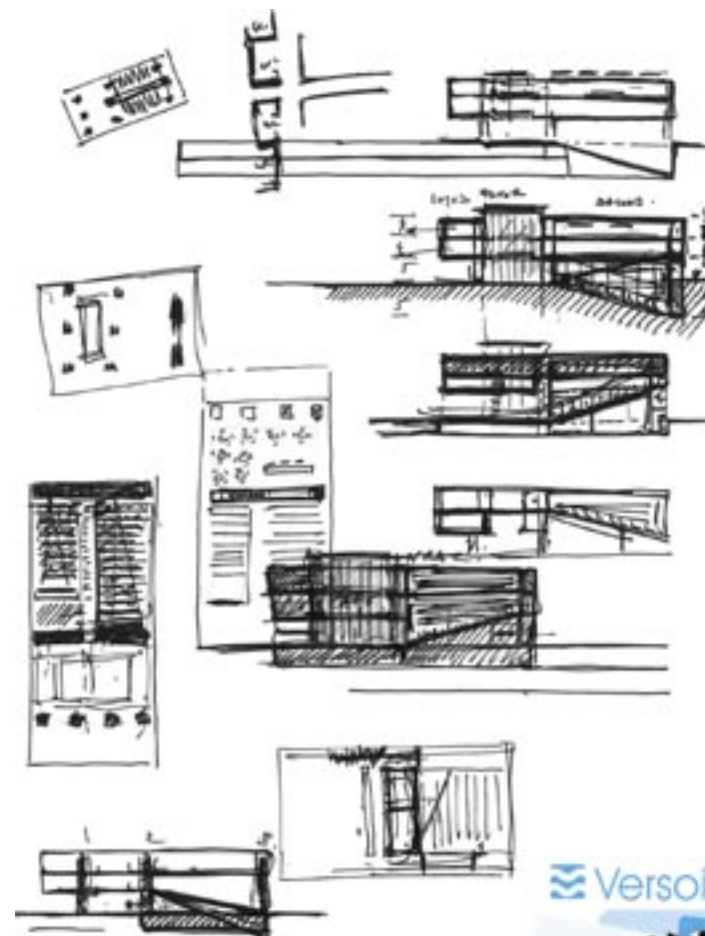
Le cercle des fondateurs du VRAC, créé en novembre 1999, regroupe des personnes qui ont « pratiqué » et participent encore la vie culturelle versoisienne. Son but n'est pas de proposer des animations supplémentaires immédiates mais, forts de leurs expériences, de proposer une structure dans un lieu « idéal » permettant de développer des synergies propre à un développement culturel optimal à la taille de cette ville.

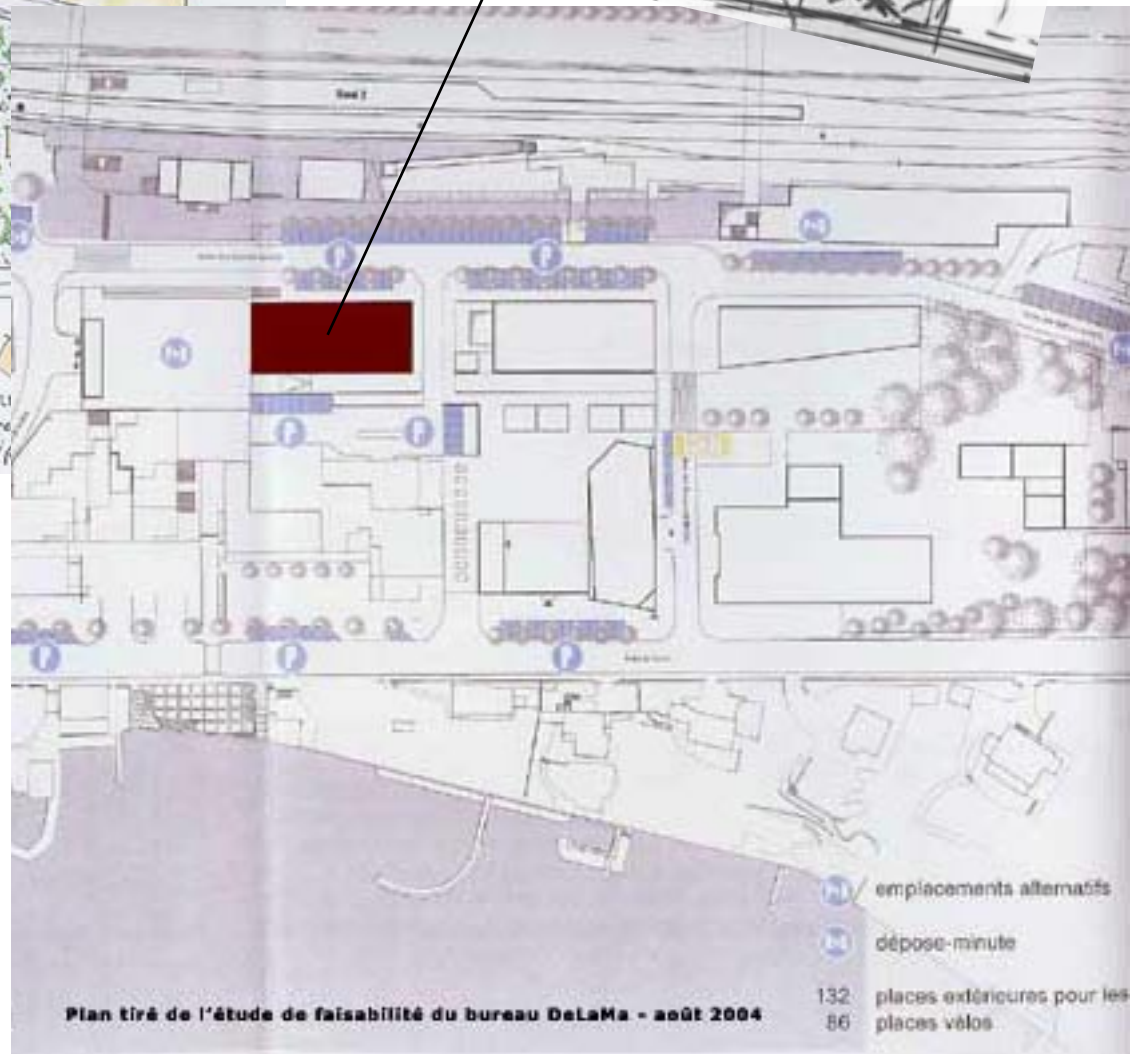
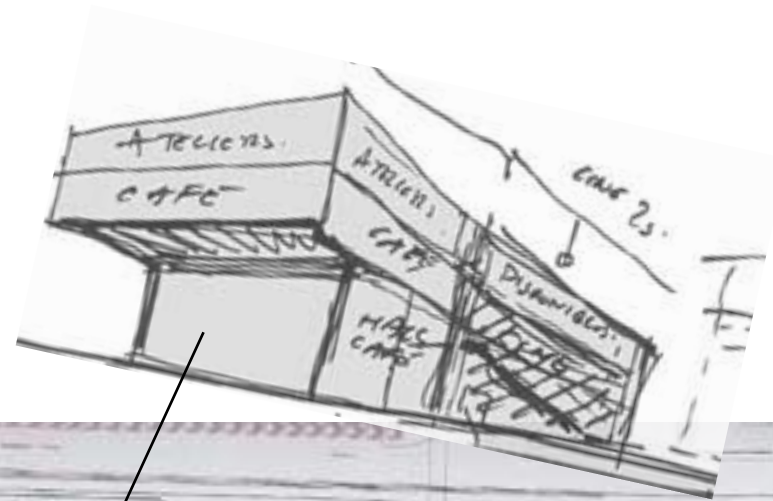
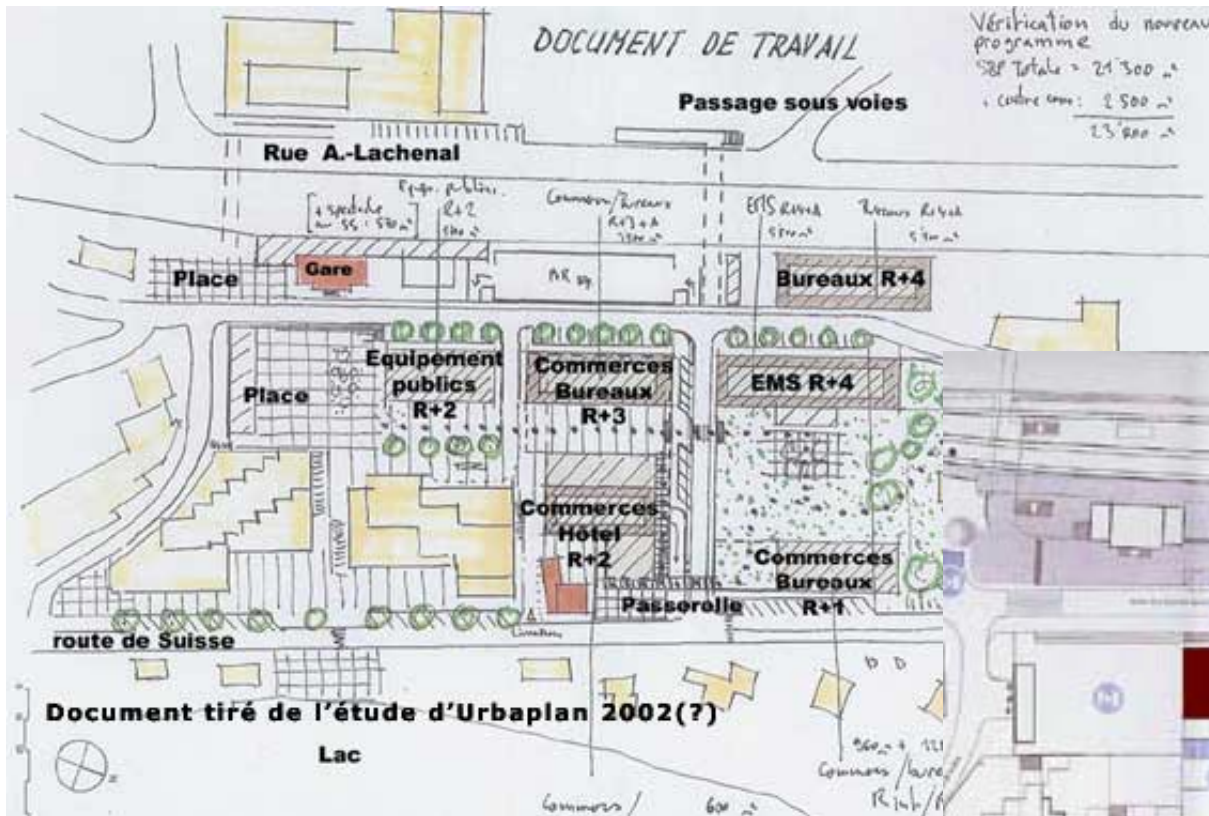
Le Comité actuel du VRAC (2004) est composé de :

- Pierre Dupanloup (président), ex-administrateur d'Ecole & Quartier durant 15 ans (1980-1995).
- Gislaïne Mercerat-Marti (vice-présidente), artiste, enseignante à Ecole & Quartier, membre du comité de l'AEQV.
- Gil Herbez (secrétaire), ex-administrateur d'Ecole & Quartier durant 5 ans (1995-2000)
- Christine Jaquier-Conti (secrétaire-pv), graphiste et artiste
- Jean-Luc ARNI (trésorier et conseil financier), financier (Maus Frères), président du Festival de La Bâtie
- Cédric Herbez, ancien conseiller municipal de Versoix, membre fondateur du Moulin à Danse (MAD)
- Marc Houvet (conseil cinéma), (initiateur du VRAC) responsable de CinéVersoix depuis 1986, enseignant, ex-animateur socio-culturel, et distribution de films (Trigon)
- Montserrat Llusia, artiste, encadrements et galerie d'art, enseignante d'art à Ecole & Quartier,
- Philippe Renevier (conseil architecture), architecte

Autres membres du VRAC :

- Anne Antonietti, artiste
- Anne-Lise Berger-Bapst, journaliste, vie des associations
- Stéphane Gisler, fondateur de TéléVersoix
- Catherine et Hervé Frichot-Janin
- Nora Muller GrandPierre
- Claudio Pisani (conseil juridique), juriste et économiste
- Le Rado
- Nicolas Reichel, animateur socio-culturel
- Sandra Ruttimann-Zahnd
- Bertrand Theubet, réalisateur à la TV romande.





annexe 1 : Schémas d'ensemble

Vers la création d'un centre culturel ...
 «au coeur de Versoix» ?

Soutenir l'idée d'un **centre culturel** avec
 cinéma(s), bistrot, expos, ateliers d'arts et ... ?

Adhérez au VRAC comme membre actif ou
 comme membre sympathisant.

VRAC - case postale 444 - 1290 Versoix - www.vrac.ch